

Santé

Les missions touchant à titre principal au secteur de la santé ont occupé 31 % de l'activité de l'IGAS en 2019, se répartissant entre deux grands domaines, la santé publique et l'organisation et le pilotage de l'offre de soins.

Santé publique : un effort marqué en 2019 dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la santé environnementale

Le champ de la santé publique recouvre plusieurs domaines connexes : stratégie de santé, prévention et promotion de la santé, sécurité sanitaire, recherche en santé, droits de l'utilisateur.

En matière de **prévention et d'accès aux soins**, l'IGAS a réalisé avec l'Inspection générale des finances (IGF) une mission visant à établir un diagnostic du fonctionnement de l'aide médicale d'État (AME), dispositif de santé publique à visée humanitaire permettant aux étrangers en situation irrégulière d'accéder aux soins. À partir d'une analyse rigoureuse de l'ensemble des données et études disponibles, le rapport formule des propositions pragmatiques pour consolider le dispositif, maîtriser les risques de fraudes et de dévoiement et améliorer l'accès aux soins des bénéficiaires.

D'autres dispositifs à finalité préventive ont fait l'objet d'analyses approfondies et de propositions d'amélioration, par exemple le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (CACI).

Par ailleurs, l'IGAS a conduit une évaluation du plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie. Le rapport révèle une mise en œuvre encourageante de ce plan national, mais des effets concrets néanmoins modestes du fait d'un accès encore insuffisant aux soins palliatifs. Il formule en conséquence un ensemble de recommandations pour mieux insérer les soins palliatifs dans l'organisation des soins et pour engager un effort important de formation et d'information.

L'IGAS a en outre apporté son appui à Michèle Peyron, députée de Seine-et-Marne, pour l'élaboration de son rapport « Pour sauver la Protection maternelle infantile, agissons maintenant ! ».

L'année 2019 a vu aboutir ou s'engager de nombreuses missions dans le champ de la **santé environnementale** qui ont fait l'objet de travaux conjoints avec d'autres inspections : l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, la création d'un fonds d'aide aux victimes de produits phytopharmaceutiques et à la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, l'évaluation du dispositif réglementant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des lieux accueillant des personnes vulnérables et l'évaluation du troisième plan chlordécone aux Antilles. L'IGAS s'est aussi attachée avec l'IGF à l'évaluation de l'organisation mise en place pour assurer la **maîtrise des risques sanitaires** dans deux domaines : les aliments et les produits cosmétiques et de tatouage, ce dernier sujet ayant été très peu étudié jusque-là.

Enfin, dans le domaine de la **recherche en santé**, l'IGAS a évalué avec l'IGéSR la stratégie en matière de cohortes : à partir de l'analyse des cohortes mises en place pour la recherche en santé et de comparaisons internationales, le rapport propose une redéfinition de leur usage par rapport à celui d'autres instruments de recherche ainsi que des mesures pour les consolider et en améliorer l'efficacité.

Offre de soins et organisation du système de santé : évaluation des politiques suivies et appui à la transformation

L'IGAS a poursuivi en 2019 sa mission d'évaluation des politiques publiques en matière d'**organisation du système de santé** avec deux missions importantes sur l'évaluation du pilotage de la transformation de l'offre de soins par les Agences régionales de santé (ARS) et un bilan d'étape des groupements hospitaliers de territoire (GHT), instrument majeur de l'adaptation de l'offre de soins aux besoins des territoires.

Elle s'est aussi penchée sur des domaines de soins particuliers, comme la psychiatrie, avec un état des lieux et des propositions d'évolution de la prise en charge coordonnée des troubles psychiques, donnant toute sa place au psychologue clinicien en coordination avec le psychiatre pour améliorer la réponse aux besoins croissants en matière de santé mentale.

Elle a également conduit avec l'IGéSR une étude de l'évolution des modes d'exercice et des pratiques professionnelles des métiers de la filière visuelle aboutissant à des propositions pour mieux articuler les interventions des différents professionnels et renforcer ainsi l'accès aux soins, et pour adapter en conséquence leurs formations.

L'IGAS a, en outre, étudié l'évolution de missions des prestataires de services et distributeurs de matériels, analysé le modèle économique de l'interprétariat linguistique en santé, participé à la redéfinition des protocoles de coopération entre professionnels de santé

En matière d'**organisation des soins**, l'Inspection a apporté son appui à Thomas Mesnier, député de Charente, et au Pr Pierre Carli, président du Conseil National de l'Urgence hospitalière pour l'élaboration du rapport « Pour un pacte de refondation des urgences », ainsi qu'à MM. Brechat, Goldstein et Prochasson et Mme Solviche sur la mise en place du service d'accès aux soins.

Elle a, par ailleurs, évalué avec l'Inspection générale de l'administration (IGA) l'organisation des transports inter-hospitaliers hélicoptérés dans le cadre de l'aide médicale urgente et réalisé une mission « flash » sur la situation des services de réanimation pédiatrique en Île-de-France proposant des mesures concrètes pour une amélioration rapide.

Les suites de ces rapports

Les recommandations de l'IGAS, souvent suivies, contribuent à la dynamique de réforme et à l'adaptation continue des dispositifs aux besoins des usagers dans le secteur de la santé.

Par exemple, la loi de finances pour 2020 prévoit plusieurs dispositions visant à encadrer le recours à l'AME s'appuyant sur le rapport de l'IGAS et de l'IGF.

De même, le rapport d'évaluation de l'IGAS nourrit les travaux en cours de construction du nouveau plan de développement de soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie qui devrait être annoncé en 2020.

Autre exemple : la feuille de route obésité 2019 – 2022, annoncée en octobre 2019, a pris en compte les préconisations du rapport d'évaluation de l'IGAS de juillet 2016 sur le programme national nutrition – santé. Elle met également en œuvre plusieurs recommandations du rapport de l'IGAS de janvier 2018 sur la chirurgie bariatrique pour améliorer la pertinence des interventions ainsi que le suivi des personnes opérées.

Les rapports ‘Santé’ mis en ligne ¹¹

- **Retour d’expérience après l’incendie d’un site industriel à Rouen en septembre 2019 (Lubrizol) – Analyses et propositions sur la gestion de crise**
Florence ALLOT – conjoint IGA – CGEDD – CGAAER- CGE
>[Lire le rapport](#)
- **Conditions du fonctionnement du centre du don des corps de l’université Paris-Descartes**
Cécile COURREGES, Dr Marie-Ange DESAILLY-CHANSON et Mariane SAÏE – Conjoint IGéSR
>[Lire la synthèse](#)
> [Lire le communiqué ministre](#)
- **Évaluation des unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) pour les personnes détenues**
Dr Julien EMMANUELLI et François SCHECHTER - Conjoint IGJ
>[Lire le rapport](#)
- **Réanimation pédiatrique en Île-de-France : note de conclusion de la mission flash**
Christine d’AUTUME et Dr Francis FELLINGER
>[Lire le rapport](#)
- **Évaluation du plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l’accompagnement en fin de vie**
Dr Nicole BOHIC, Dr Francis FELLINGER, Mariane SAÏE et Louis-Charles VIOSSAT
>[Lire le rapport](#)
- **Bilan d’étape des groupements hospitaliers de territoire (GHT)**
Claude DAGORN, Dominique GIORGI et Alain MEUNIER, avec la participation du Pr Luc BARRET
>[Lire le rapport](#)
- **Pilotage de la transformation de l’offre de soins par les ARS**
Dominique GIORGI, Christian POIRET et Isabelle YENI
>[Lire le rapport](#)
- **Prise en charge coordonnée des troubles psychiques : état des lieux et conditions d’évolution**
Dr Julien EMMANUELLI et François SCHECHTER
>[Lire le rapport](#)
- **Le modèle économique de l’interprétariat linguistique en santé**
Philippe BURNEL et Philippe CALMETTE
>[Lire le rapport](#)
- **L’aide médicale d’État (AME) : diagnostic et propositions**
Fabienne BARTOLI, Jean-Louis REY et Dr Francis FELLINGER – Conjoint IGF
>[Lire le rapport](#)
- **Audit stratégique de l’Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES)**
Laurent GRATIEUX, Antoine MAGNIER et Emilie MARQUIS-SAMARI
>[Lire le rapport](#)

¹¹ Rapports mis en ligne en 2019, ainsi que les rapports mis en ligne en 2020 correspondant à des missions lancées en 2019

- **Évaluation du dispositif réglementant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des lieux accueillant des personnes vulnérables**
Valérie GERVAIS et France MOCHEL – Conjoint CGEDD-CGAAER
>[Lire le rapport](#)
>[Lire le communiqué ministres](#)
- **Évaluation du 3^e plan national santé environnement et préparation de l'élaboration du plan suivant**
Béatrice BUGUET-DEGLETAGNE
>[Lire le rapport](#)
- **L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur : Bilan et perspectives**
Laura KRIEPS et Pierre LESTEVEN – Conjoint IGA-CGEDD
>[Lire le rapport](#)
- **Audit de la maîtrise des risques sanitaires par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)**
Dr Pierre ABALLEA, Didier NOURY et Hervé LANOUZIERE
>[Lire le rapport](#)

Les rapports des missions d'appui 'Santé' mis en ligne ¹²

- « **Mission sur la gouvernance et la simplification hospitalières** », rapport du Pr Olivier CLARIS, Président de la commission médicale d'établissement des Hospices Civils de Lyon
Remis le 16 juin 2020 au ministre des Solidarités et de la Santé
> [Lire le rapport](#)
- « **Pour un pacte de refondation des urgences** », rapport de Thomas MESNIER, député de Charente, et du Pr Pierre CARLI, président du Conseil National de l'Urgence hospitalière
Remis le 20 décembre 2019 à la ministre des Solidarités et de la Santé
> [Lire le rapport](#)
> [Le communiqué ministre](#)
- « **Pour sauver la Protection maternelle infantile, agissons maintenant !** », rapport de Michèle PEYRON, députée de Seine-et-Marne
Remis le 14 juin 2019 au secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance.
>[Lire le rapport](#)

¹² Rapports mis en ligne en 2019, ainsi que les rapports mis en ligne en 2020 correspondant à des missions lancées en 2019